



Dispositions d'exécution pour l'organisation des finales régionales et de la Journée de la jeunesse 2023, carabine 50m et pistolet de sport 25 m

Edition 2023

Doc.-N° 6.42.02 f

Le secteur formation de la FST émet, en vertu des directives pour l'organisation des cours des jeunes carabine et pistolet, les dispositions d'exécution suivantes:

I. But

Les meilleurs participants¹ des cours des jeunes doivent pouvoir se mesurer mutuellement à l'occasion d'une finale nationale. Afin de se qualifier pour cette Finale nationale, trois finales régionales sont organisées auparavant.

II. Droit de participation

Les compétitions sont réservées exclusivement aux enfants et adolescents des cours des jeunes ainsi que de la promotion locale de la relève (cadres cantonaux). Les tireurs titulaires d'une Talent-card régionale ou nationale ne sont pas admis à ces compétitions.

Article 1 - Catégories et allègements de position

Lors des finales, il faut tirer dans la catégorie correspondant à l'âge atteint en fonction de l'année de naissance (article 2, par. 2 des Règles du participants [RTSp]).

Lors des finales 2021 le concours sera disputé dans les catégories suivantes:

- Carabine: Cat. U13/U15A, 10-14 ans, année de naissance **2013 à 2009**, couché appuyé
- Carabine: Cat. U13/U15C, 10-14 ans, année de naissance **2013 à 2009**, couché bras franc
- Carabine: Cat. U17D, 15-16 ans, année de naissance **2008 à 2007**, couché bras franc
- Pistolet: Cat. U15/U17D, 13-16 ans, année de naissance **2010 à 2007**, debout bras franc

Article 2 - Finales régionales

Les trois finales régionales sont mises sur pied dans les régions Ouest, Centre et Est, par les organisations mandatées par la FST. Est autorisé à y participer celui ou celle qui a effectué un cours réglementaire de la formation des jeunes et qui y a tiré les trois tirs test.

(Nombre de tirs jusqu'à U15 = 20 tirs / U17 = 40 coups par Tests).

Lors des finales régionales seront admis au minimum:

¹ Catégorie carabine:	G-U13/U15A	36 participants
² Catégorie carabine:	G-U13/U15C	18 participants

¹ Si pour une raison pratique de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée dans ce document, il va sans dire que les filles sont bien évidemment aussi concernées

- ³ Catégorie carabine: G-U17D 18 participants
- ⁴ Les participants de la catégorie pistolet de sport se qualifient directement pour la Finale nationale et n'ont ainsi **pas à participer** aux finales régionales.

Article 3 - Journée suisse de la jeunesse, Finale nationale

La Journée suisse de la jeunesse de la FST est organisée sur le plan national à un emplacement central, par une organisation mandatée par la FST. A cette journée seront admis pour les disciplines carabine les mêmes nombres de participants que lors des finales régionales.

Pour cette Finale nationale seront qualifiés à la carabine et au pistolet:

- ¹ dans les catégories U13/U15A les **8** meilleurs participants de chaque région ainsi que les **12** meilleurs tireurs du classement général de toutes les régions;
- ² dans la catégorie U13/U15C les **6** meilleurs participants de chaque région dans les finales;
- ³ dans la catégorie U17D les **4** meilleurs participants de chaque région ainsi que les **6** meilleurs tireurs du classement général de toutes les régions;
- ⁴ dans la catégorie pistolet de sport 25m U15D/U17D, les **30** meilleurs participants au vu des résultats des tests tirés dans le cadre des cours de la relève.

III. Dates des finales régionales et de la Finale nationale

Article 4 - Finales régionales (Régions conformément à l'annexe)

- | | | | | |
|--------------|----------------|-------------|-----------|----------------|
| ¹ | Région Ouest: | Schwadernau | Carabine: | Sa, 23.09.2023 |
| ² | Région Centre: | Buochs | Carabine: | Sa, 23.09.2023 |
| ³ | Région Est: | Goldach | Carabine: | Sa, 23.09.2023 |

Article 5 - Finale nationale

- | | | | | |
|--------------|----------|--------|----------|----------------|
| ¹ | Finale a | Buochs | Carabine | Sa, 14.10.2023 |
| ² | Finale a | Stans | Pistolet | Sa, 14.10.2023 |

IV. Programme de concours

Article 6 - Concours de tir - Carabine lors des finales régionales ainsi que carabine et pistolet lors de la Finale nationale

Les tirs se dérouleront comme suit :

- ¹ Carabine Cat. U13/U15A et U13/U15C
Installation au poste de tir : 5 minutes ; préparation et coups d'essai : 10 minutes ; puis 20 coups en 20 minutes (visuel à 10 points – pas d'évaluation décimale)
- ² Carabine Cat. U17D
Installation au poste de tir : 5 minutes ; préparation et coups d'essai : 10 minutes ; puis 40 coups en 40 minutes (évaluation décimale)
- ³ Pistolet Cat. U15D/U17D 15/15 coups (précision/vitesse)

En cas d'égalité lors de la qualification, le départage se fait conformément aux nouvelles Règles ISSF (2022 - 2024) soit:

Lors du tir sans évaluation décimale:

- 1 le nombre le plus élevé de mouches ;
- 2 les passes les plus élevées dans l'ordre inverse du tir (dernière, avant-dernière, et ainsi de suite) ;
- 3 la comparaison directe des mouches dans l'ordre inverse du tir (dernier coup, avant-dernier coup, et ainsi de suite).

Lors du tir avec évaluation décimale:

- 1 les passes les plus élevées dans l'ordre inverse du tir (dernière, avant-dernière, et ainsi de suite) ;
- 2 la comparaison directe des coups dans l'ordre inverse du tir (dernier coup, avant-dernier coup, et ainsi de suite).

Les 8 meilleurs des catégories carabine U15C et U17D participeront à une finale conforme aux vieux Règles ISSF (fin 2017).

La finale Pistolet Sport U15/U17D se déroule selon le Règles ISSF (2017-2020)

Article 7 - Epreuves polysportives lors des finales régionales et de la Finale nationale

Les participants des catégories carabine U15A et U15C effectueront un parcours polysportif, comportant une partie condition physique (force, endurance) ainsi qu'une partie habileté coordinatrice (balance, jet au but). Les tireurs au pistolet n'effectuent pas de parcours polysportif.

L'attribution des points est faite en fonction de la catégorie dans laquelle le tir a été effectué :

- 1 Cat. U13A + U13C: U13 filles / U13 garçons (10 à 12 ans)
- 2 Cat. U15A + U15C: U15 filles / U15 garçons (13 et 14 ans)

Pour le classement final, il sera tenu compte des résultats du tir et du parcours polysportif dans les proportions suivantes:

- 1 Cat. Carabine U13A/U13C : 1/3 parcours + 2/3 performance au tir
- 2 Cat. Carabine U15A/U15C : 1/4 parcours + 3/4 performance au tir

En cas d'égalité, c'est le meilleur résultat du tir qui sélectionne.

Les épreuves polysportives étant effectuées partout dans une halle de gymnastique, des vêtements et chaussures de sport indoor sont obligatoires.

V. Aides de tir

L'arme de sport peut reposer sur un appui de maximum 20cm de longueur. Toutefois 5 cm doivent être libres de chaque côté du fût/canon. Les pièces permettant une stabilisation latérale de l'arme sont interdites (voir aussi les Règles techniques carabine 10/50m des RTSp).

Les tireurs apportent leurs propres aides de tir.

VI. Contrôles des armes de sport et de l'équipement lors de la Finale nationale

Un contrôle du poids de la détente et des dimensions de tous les pistolets sera effectué conformément aux Règles ISSF. L'équipement de compétition peut faire l'objet de contrôles ponctuels.

VII. Proclamation des résultats

Selon le programme de la journée.

VIII. Saisie des résultats / classements / convocations

Article 8 - Résultats de qualification pour les finales régionales

Les résultats des trois tirs test (voir article 2) doivent être communiqués par les moniteurs des cours des jeunes sur la plateforme online <https://score.swissshooting.ch>. Ces résultats doivent parvenir au Secrétariat au plus tard le **mardi 12.09.2023**. Pour des raisons d'organisation, les résultats annoncés plus tard ne pourront plus être pris en considération pour les finales régionales. Le fichier Excel qui doit impérativement être utilisé pour la saisie des résultats est disponible sur le site internet de la FST, <https://www.swissshooting.ch/fr/wettkaempfe/regio-final-und-jugendtage>.

Article 9 - Convocation pour les finales régionales

Le classement des tirs test et la convocation des tireurs qualifiés pour les finales régionales, y compris les remplaçants, seront publiés sur le site internet de la FST, secteur formation, au plus tard le **vendredi 15.09.2023**.

La publication sur le site internet fait foi de convocation pour les finales régionales. Aucune invitation écrite ne sera envoyée.

Afin de pouvoir convoquer les remplaçants à temps, les tireurs qui ne peuvent pas participer à la finale régionale sont priés de faire part de leur renonciation au Secrétariat Formation (regiofinal@swissshooting.ch) jusqu'au **lundi 18.09.2023** au plus tard.

Les listes des participants à la finale régionale seront publiées au plus tard le **mercredi 20.09.2023**

Article 10 - Classements des finales régionales et convocation pour la Finale nationale

Les classements des finales régionales et la convocation des tireurs qualifiés pour la Finale nationale, y compris les remplaçants, seront publiés par le Secrétariat Formation de la FST, au plus tard le **mardi 26.09.2023**. La publication sur le site internet fait foi de convocation pour la Finale nationale. Aucune invitation écrite ne sera envoyée.

Afin de pouvoir convoquer les remplaçants à temps, les tireurs qui ne peuvent pas participer à la Finale nationale sont priés de faire part de leur renonciation au Secrétariat Formation (regiofinal@swissshooting.ch) jusqu'au **lundi 09.10.2023** au plus tard.

Les listes des participants à la Finale nationale seront publiées au plus tard le **mercredi 11.10.2023**.

IX. Finances et distinctions

Les frais des finales régionales et de la Finale nationale sont pris en charge par la FST.

Lors des finales régionales, les trois premiers du classement de chaque catégorie reçoivent un présent et tous les participants reçoivent un cadeau souvenir.

Tous les participants à la Finale nationale reçoivent un présent; les rangs 1 à 3 de chaque catégorie reçoivent une médaille et les rangs 4 à 8 un diplôme de la FST.

X. Circonscriptions des finales régionales (SCT/SF)

Pour les finales régionales, les régions suivantes ont été déterminées par le secteur formation FST :

Région Ouest	SCT	BS / BL / BE / SO / JU / NE / VD / FR / GE / VS
	SF	SVBB / SFTS / SVTS
Région Centre	SCT	AG / ZG / LU / OW / NW / UR / TI / ZH Canton de Schwyz, districts du sud: Schwyz, Gersau, et Küssnacht
	SF	ZSV
Région Est	SCT	SH / TG / SG / AI / AR / GL / GR Canton de Schwyz, districts du nord: Einsiedeln, Höfe et March
	SF	OSPSV / SSVL

XI. Dispositions finales

Les présentes dispositions d'exécution

- remplacent toutes les dispositions contraires, notamment celles relatives à l'exécution des finales des cours de la relève;
- ont été approuvées par le secteur formation FST le 17. avril 2023;
- entrent immédiatement en vigueur.

FÉDÉRATION SPORTIVE SUISSE DE TIR Secteur Formation FST

R. Steiner

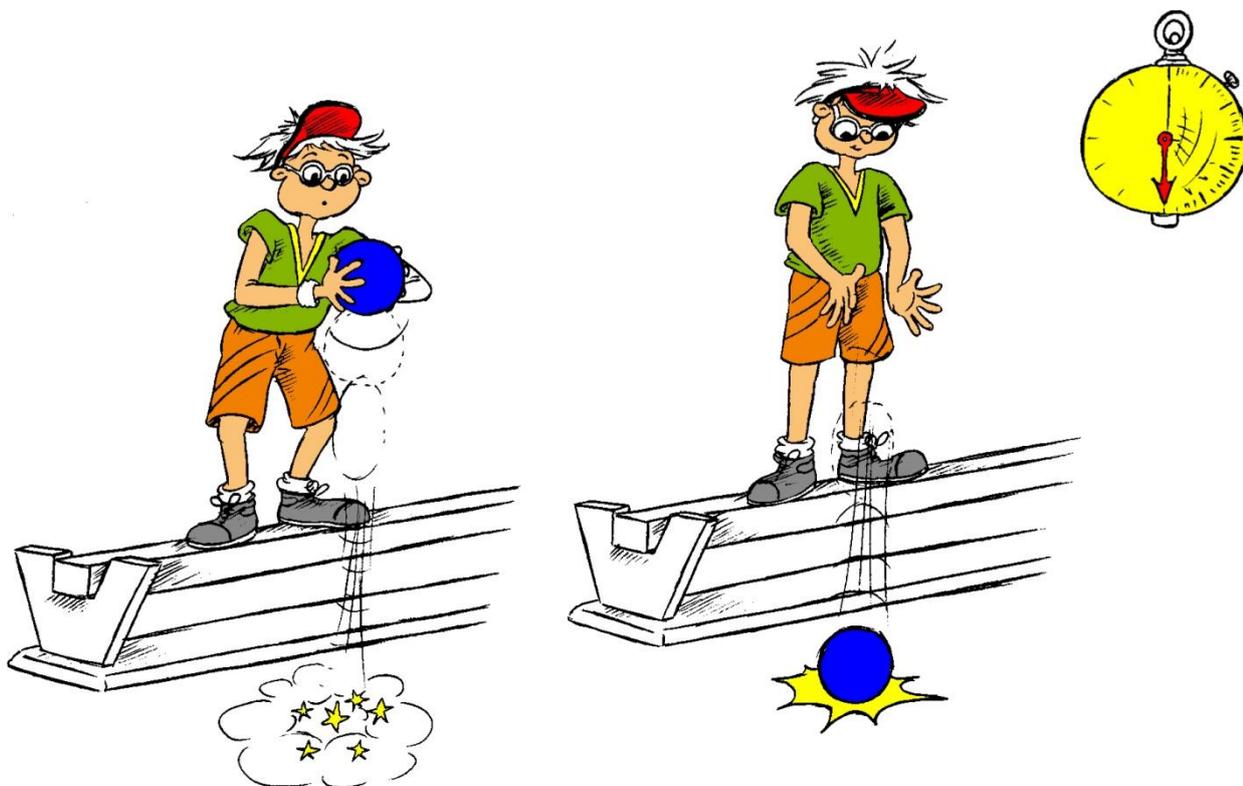
M. Schneider

Responsable secteur formation FST

Resp. Journée de la jeunesse

Epreuves polysportives

I. Faire rebondir le ballon



Construction du test

Un banc de gymnastique (largeur = 10cm, dimensions correspondant aux bancs de gymnastique usuels selon DIN 7909) est retourné et trois ballons de gymnastique sont préparés.

Devoir

L'athlète doit faire rebondir un ballon de gymnastique au sol le plus souvent possible en 30 secondes – tout en étant debout sur le banc retourné.

Indications d'exécution

L'athlète se met debout sur le banc de gymnastique retourné, les pieds écartés à la largeur des hanches avec les genoux tendus et le torse droit (incliné au maximum à 30°) et fait rebondir le ballon de gymnastique au sol. Si l'athlète perd le ballon, un autre ballon lui est donné de suite.

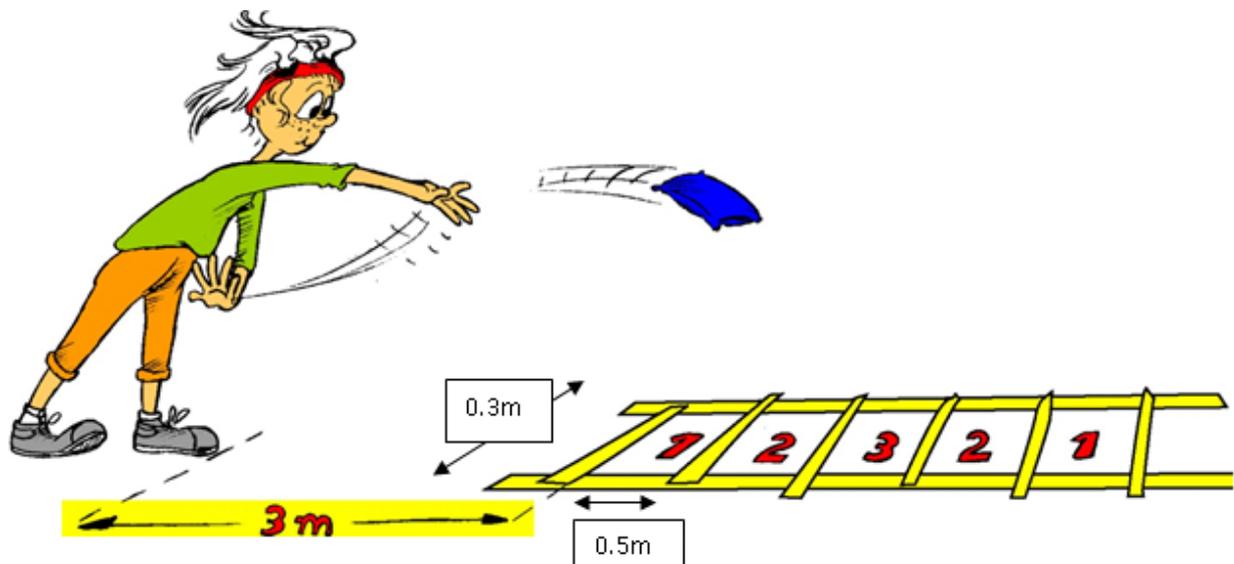
Valeur mesurée / Evaluation

Il sera compté combien de fois l'athlète fait rebondir des deux mains le ballon au sol dans les 30 secondes données. Le contact au sol d'un ballon perdu n'est pas compté. Le chiffre total obtenu sera inscrit comme valeur test.

Matériel de test

Banc de gymnastique, 3 ballons de gymnastique (d'un diamètre d'environ 19 cm), chronomètre

II. Jet au but



Construction du test

Marquer les champs au sol avec du ruban adhésif (max. 20mm de largeur). La ligne de base est marquée à 3 mètres de distance du premier champ.

Mesures : 2.60 m de longueur pour les lignes latérales espacées de 0.30 m (intérieur des lignes)
 0.50 m de longueur pour les champs (intérieur des démarcations)
 poids du sac de sable 500g

Devoir

L'athlète essaie, à partir de la ligne de base, de jeter un sac de sable dans les champs déterminés au moyen du ruban adhésif.

Indications d'exécution

L'athlète se place derrière la ligne de base et doit jeter le sac de sable si possible dans le champ du milieu. Cinq jets seront effectués. La ligne de base ne doit pas être franchie. L'athlète a deux jets d'essai. Le nombre de point correspondant au champ **atteint** avec le sac de sable est relevé.

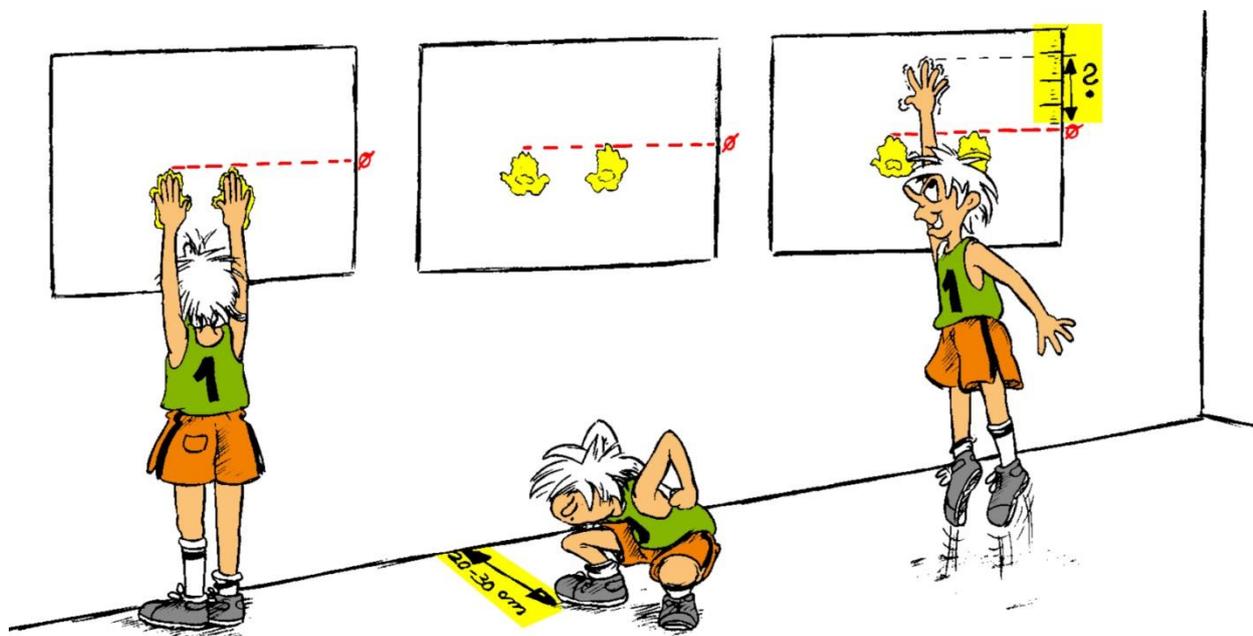
Valeur mesurée / Evaluation

Le total des points obtenus lors des cinq jets sera marqué. Le champ du milieu sera évalué à trois points, les deux champs attenants en valent deux et les deux champs extérieurs, un point chacun. Si la ligne entre deux champs est touchée, des demi-points seront distribués. **Si la ligne à droite ou à gauche des champs est frappée, la valeur du champ est évaluée.**

Matériel de test

Sac de sable, ruban adhésif, chevillière/mètre

III. Saut en hauteur sans élan



Construction du test

Un tableau noir (longueur 1.50 mètre, largeur 50 centimètres) est fixé au mur de façon telle que tous les athlètes puissent en toucher des mains le tiers du bas, en étant debout. On peut aussi fixer au mur un tapis de mousse souple.

Devoir

L'athlète doit sauter le plus haut possible, sans élan, et marquer le plus haut point avec une main.

Indications d'exécution

L'athlète se place face au mur/tapis de mousse et marque avec le bout des doigts des deux mains blanchies (craie/magnésie) sur le mur/tapis de mousse la hauteur maximale qu'il peut atteindre (pointe des majeurs !). Les talons ne doivent pas être levés du sol. Les bras et les épaules doivent être tendus **au maximum** et les pointes des pieds doivent toucher le mur. Après, l'athlète se place latéralement (droitiers avec le côté droite) à 20-30 centimètres du mur, saute des deux jambes et marque sur le mur/tapis de mousse avec les doigts la hauteur maximale sautée. Le mouvement des bras est libre. Aucun autre élan n'est permis. Chaque athlète a droit à deux essais, le meilleur étant pris en compte.

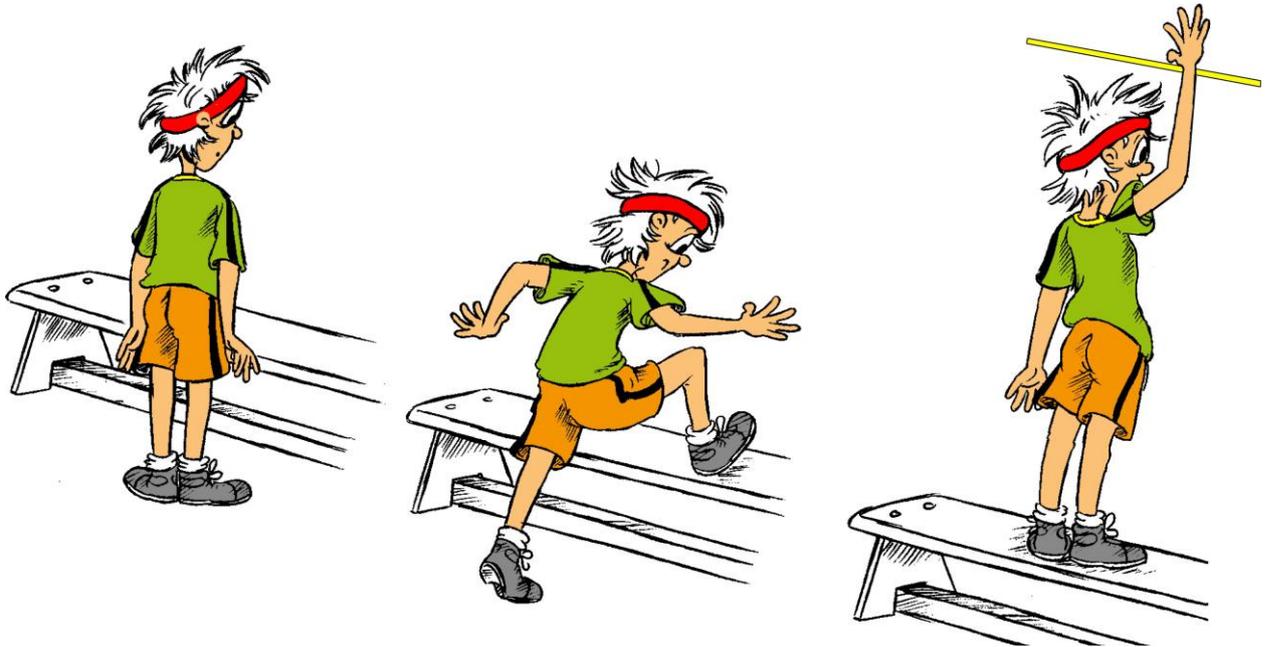
Valeur mesurée / Evaluation

Comme valeur du test sera notée la différence verticale mesurée en cm entre la hauteur touchée et la hauteur sautée. Pour mesurer, le moniteur se place sur une caisse / chaise.

Matériel de test

Mètre, chiffon à poussière, caisse / chaise, craie de couleur ou ruban adhésif

IV. Monter des marches



Construction du test

Pour le test il faut un banc de gymnastique.

Devoir

L'athlète doit monter le plus souvent possible sur le banc en une minute. A chaque fois, ses deux pieds doivent être posés à plat (du talon aux doigts) sur le banc et ses genoux doivent être tendus **pendant qu'il touche la paroi d'une main ouverte au-dessus de la marque** et avant de redescendre (un pied après l'autre).

Indications d'exécution

Les montées sur le banc sont à effectuer de telle manière que l'athlète se trouve pour un petit moment avec les deux jambes, les genoux tendus et **les deux pieds entièrement** sur le banc. Dans le but que tout se déroule comme voulu, une marque est apposée sur le mur à la hauteur du poignet, bras tendu.

Valeur mesurée / Evaluation

Il est compté combien de fois l'athlète est monté sur le banc en 60 secondes **et a touché d'une main ouverte la paroi au-dessus de la marque**. Le chiffre total obtenu sera inscrit comme valeur test.

Matériel de test

Banc de gymnastique, chronomètre, ruban adhésif

V. Balance sur un pont Mobilo



Construction du test

Trois coussins Mobilo sont préparés derrière une ligne de départ.

Devoir

L'athlète doit avancer moyennant les trois coussins Mobilo, et sans qu'aucune partie du corps ne touche le sol. Il balance le poids du corps avec ses deux pieds. Les fesses ne doivent pas toucher les talons. Les images ci-dessus ne remplacent en aucun cas les indications relatives à l'exécution.

Indications d'exécution

L'athlète prend place avec chaque pied sur un coussin Mobilo derrière la ligne de départ. Il/elle tient le troisième coussin en main et, **au commandement «Start»**, le pose devant lui/elle sur le sol. L'athlète fait ensuite un pas sur le coussin le plus avancé, se retourne et relève le dernier coussin et le pose dans l'espace libre devant soi, et ainsi de suite. L'athlète ne doit en aucun cas toucher le sol avec une partie de corps. Le poids du corps ne doit pas être appuyé par le bras et les mains. La position du corps est toutefois libre, pour autant qu'aucune autre règle ne soit violée.

Valeur mesurée / Evaluation

L'athlète a droit à deux essais de 60 secondes chacun. L'essai est interrompu :

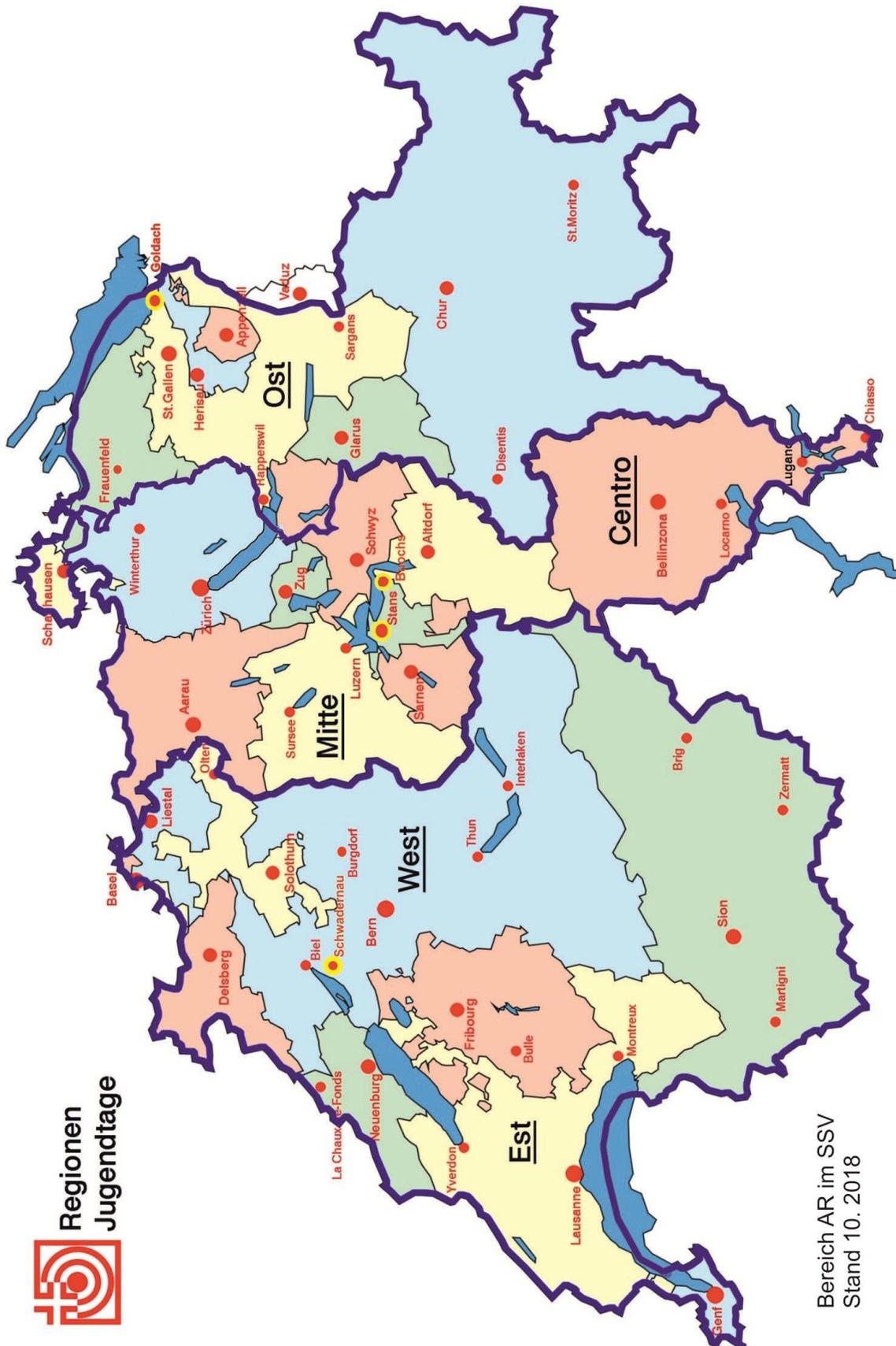
- Dès que l'athlète touche le sol;
- Que le 60 secondes sont écoulées;
- Que malgré un avertissement. Le poids du corps est de nouveau appuyé sur un coussin avec les bras ou les mains

On mesure la distance séparant la ligne de départ du coussin qui se trouve le plus près de cette ligne.

Matériel de test

Trois coussins Mobilo (hauteur 12 à 13 cm), chronomètre, mètre ou chevillière

Carte de la Suisse avec les régions Ouest – Centre – Est



Districts du Canton de Schwyz

